Voici la démarche à suivre pour faire parvenir au secteur d'hématologie du laboratoire du CHU de Caen une biopsie ganglionnaire pour immunophénotypage par cytométrie en flux (CMF).

I. Au bloc opératoire

1. Demande du clinicien pour réalisation d'une biopsie ganglionnaire lors d'une suspicion de lymphome avec demande d'immunophénotypage.

2. Dès la fixation de la date opératoire prévenir :

- le laboratoire de CMF du CHU de Caen de la date d'intervention prévue (02.31.06.53.30). Si le poste est déjà en ligne, laisser un message sur le répondeur, le laboratoire rappellera le bloc pour confirmation.

- le laboratoire de biologie médicale de l'hôpital où sera réalisé l'acte opératoire pour l'organisation du transport de l'échantillon.

3. Prise en charge de la biopsie, 2 cas se présentent :

►1er cas : Examen anatomo-pathologique envoyé au CHU de Caen :
Placer la totalité de la biopsie dans une compresse imprégnée de sérum physiologique puis dans un flacon hermétique et l'acheminer immédiatement au laboratoire de biologie médicale chargé d'envoyer l'échantillon au **Laboratoire d'Anatomie Pathologique** du CHU de CAEN **(ce laboratoire transmettra un fragment en Hématologie Biologique pour l'immunophénotypage par cytométrie en flux)**

Ne surtout pas utiliser de formol car les cellules doivent être vivantes pour l'immunophénotypage.

►2ème cas : Examen anatomo-pathologique réalisé **hors** du CHU de Caen :
La biopsie est préparée au bloc opératoire par le médecin anatomo-pathologiste qui place un fragment de la biopsie dans un « tube RPMI ». Ce tube doit être immédiatement acheminé au laboratoire de biologie médicale **de l'établissement préleveur et envoyé à l'Accueil Biologique Commun du CHU de Caen – secteur Hématologie Biologique.**
Joindre les renseignements cliniques, indiquer l'heure du prélèvement et le siège de la biopsie. (document disponible sur le site du CHU de Caen rubrique manuel de prélèvement)

Les « tubes RPMI » sont disponibles auprès **du laboratoire CMF-hématologie** (à conserver à +4°C jusqu'à la date de péremption).

II. Au laboratoire de biologie médicale de l'établissement de soins où a été réalisée l'intervention chirurgicale

1. Remplir le bon de demande d'analyses à l'en-tête de l'établissement de soins où est hospitalisé le patient ou indiquant cet établissement :

   a. demande d'examen anatomopathologique (CHU **de Caen** ou autre laboratoire **d'Anatomie Pathologique**).

LA VERSION ELECTRONIQUE FAIT FOI

b. demande d'immunophénotypage par cytométrie en flux sur biopsie ganglionnaire : joindre les renseignements cliniques, indiquer l'heure du prélèvement et le siège de la biopsie. **(document disponible sur le site du CHU de Caen rubrique manuel de prélèvement)**

Acheminement rapide du prélèvement au CHU de CAEN selon le tableau ci-dessous

ANA PATH AU CHU DE CAEN	ANA PATH HORS CHU DE CAEN
LABORATOIRE D'ANATOMIE PATHOLOGIQUE NIVEAU 3 CHU CAEN AVENUE COTE DE NACRE 14033 CAEN CEDEX 9	**ACCUEIL BIOLOGIQUE COMMUN SECTEUR HEMATOLOGIE BIOLOGIQUE NIVEAU 3 CHU CAEN AVENUE COTE DE NACRE 14033 CAEN CEDEX 9**

III. Au secteur d'hématologie CMF du laboratoire du CHU Caen

1. Réalisation :
   - de l'immunophénotypage
   - transmission, si nécessaire, de cellules au secteur de biologie moléculaire pour analyses complémentaires à la demande du prescripteur **plus ou moins congélation.**

2. La facturation est adressée à l'établissement de soins où est hospitalisé le patient.

LA VERSION ÉLECTRONIQUE FAIT FOI

IV. Schémas du Circuit d'une biopsie ganglionnaire

CIRCUIT D'UNE BIOPSIE GANGLIONNAIRE

ANATOMO-PATHOLOGIE AU CHU DE CAEN + IMMUNOPHENOTYPAGE

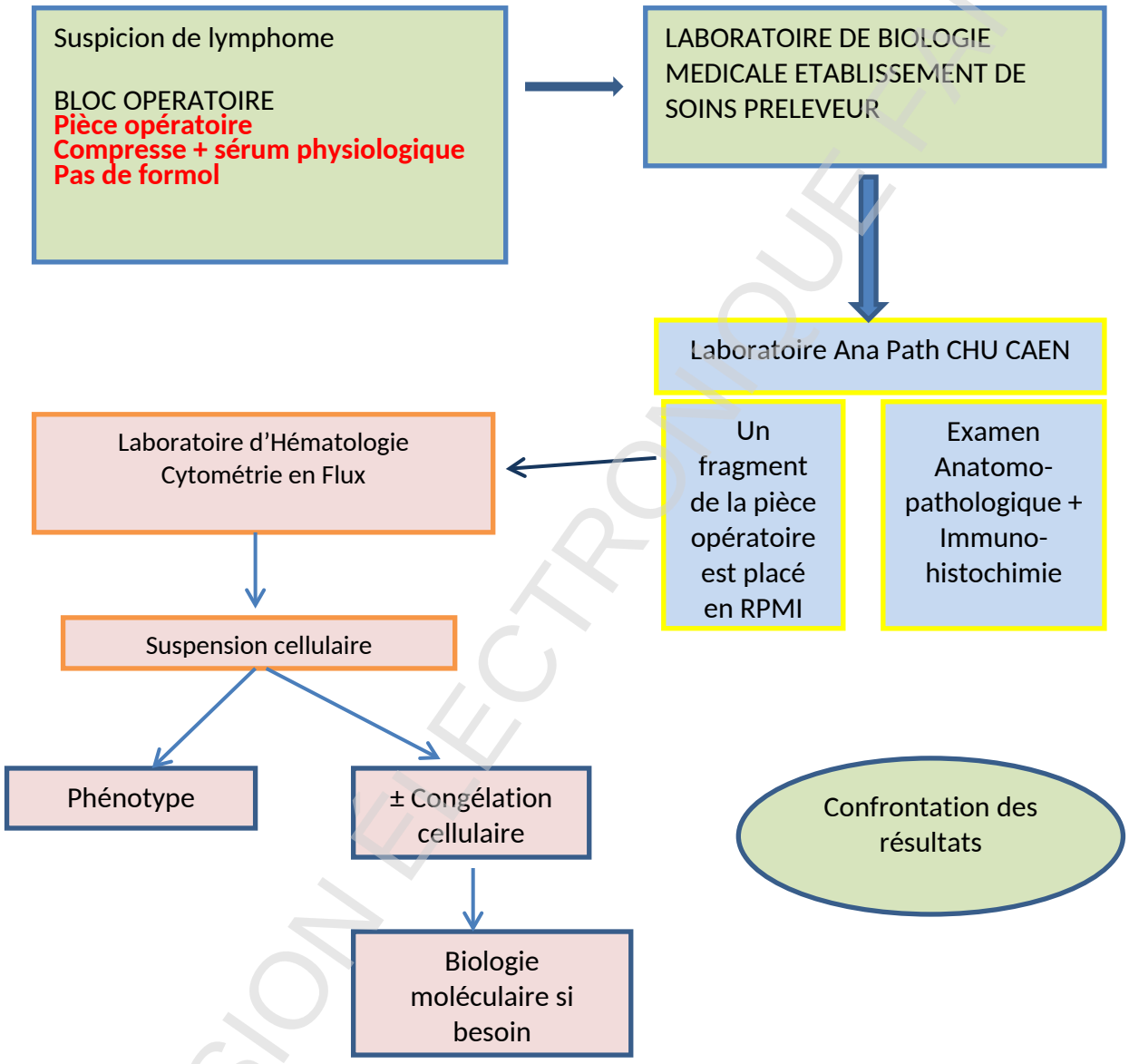

LA VERSION ELECTRONIQUE FAIT FOI

CIRCUIT D'UNE BIOPSIE GANGLIONNAIRE

ANATOMO-PATHOLOGIE HORS CHU DE CAEN + IMMUNOPHENOTYPAGE AU CHU DE CAEN

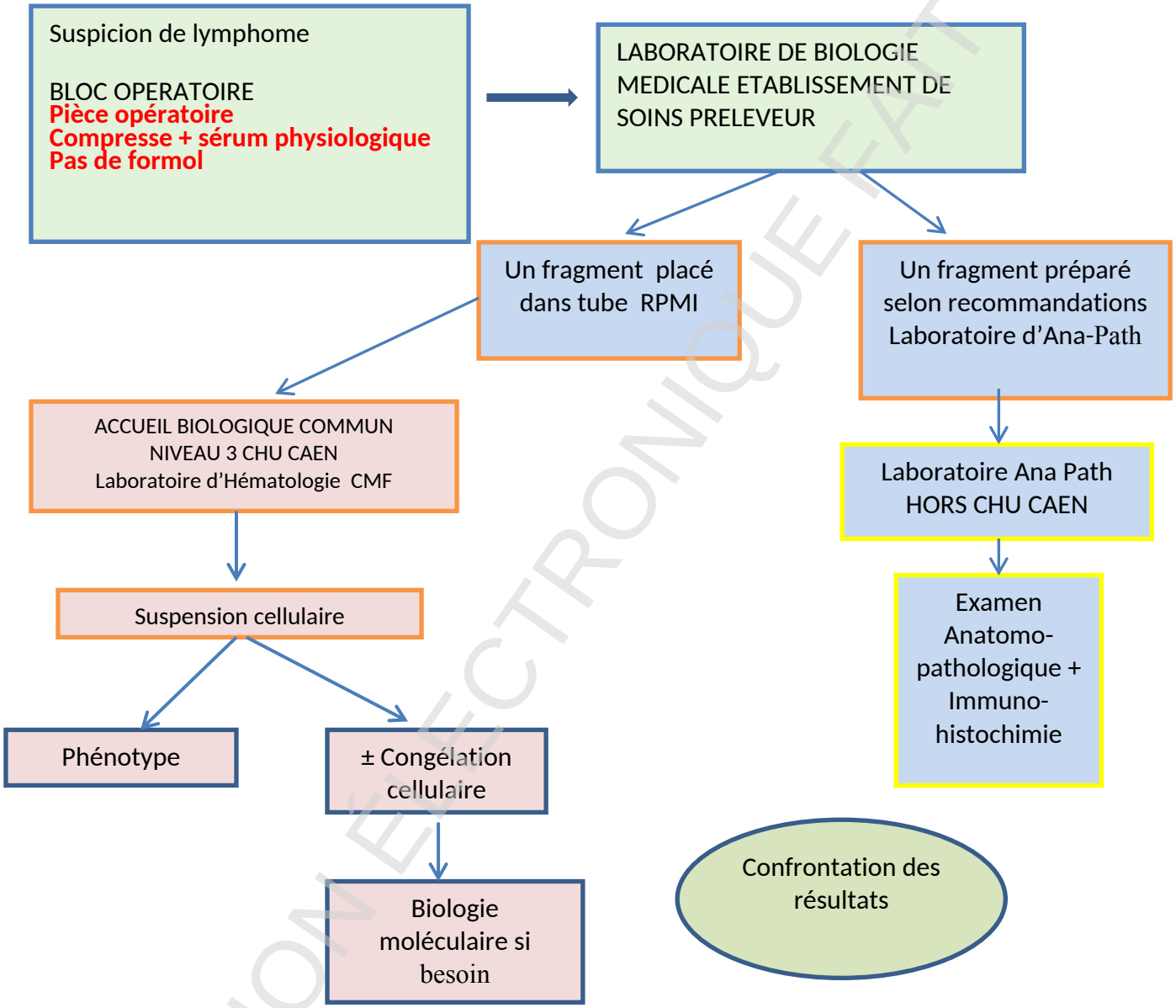

LA VERSION ELECTRONIQUE FAIT FOI